

# Conseil de quartier Gambetta

Compte rendu de la réunion du 14 Mars 2024



**Heure et Lieu :** 19.00 – 21.30 - Maison de la Vie Associative et Citoyenne, 18 rue Ramus

## Participants présents

- Philippe Aragon [M]
- Clarisse Aubertin
- Marion Bressy
- Sarah Denisot
- Françoise Gaborit [M]
- Guillaume Le Du [M]
- Françoise Mallet [M]
- Jocelyne Mongellaz [M]
- Zahia Saou
- Michèle Suran (M)

Soit, 10 participants, dont 6 membres [M] au sens de la Charte

## Participants excusés

- Lydie Aparicio
- Sébastien Blanchard
- Marie-Hélène Chambrin
- Solange Grecias
- Béatrice Kijewski
- Emmanuelle Merand
- Catherine Shepard
- Marguerite Wunscher

**Représentant du Pole Démocratie locale :** Martin Gaignard

## Intervenants

- Antoine Alibert, Adjoint au maire en charge des solidarités, des affaires sociales, du plan climat, Mairie 20ème
- Alexandra Eugenio, Directrice adjointe, Association Couleurs Brazil
- Guillaume Le Du, Président, Association La Course des triporteurs
- Guillaume Le Du, Président, Association Le jardin des Lyanes

## Principaux sujets à l'ordre du jour

- Questions/information des participants
- Point sur la Halte de nuit pour des femmes sans abri située à la Marie
- Demande d'aide financière pour l'exposition de la « course des Triporteurs »
- Validation du Règlement Intérieur du Conseil de Quartier Gambetta
- Réponses au questionnaire de l'AMI du 20ème sur les travaux et actions du CQ Gambetta
- Demande d'aide financière pour le Festival Village Borrego (Couleurs Brazil)
- Demande d'aide financière pour l'organisation d'une brocante, Association Le Jardin des Lyanes
- Demande d'aide financière pour l'organisation d'une projection en plein air, Association Le Jardin des Lyanes

## Documents présentés en séances, diffusés avec l'envoi de l'ODJ

- Ordre du jour détaillé
- Dossier projet du festival Village Borrego, Couleurs Brazil
- Projet de Règlement intérieur
- Devis projection en plein air au Jardin des Lyanes
- Dossier projet pour l'exposition de la Course des triporteurs

## Synthèse des échanges

La réunion débute par :

- Un tour de table des participants. 3 nouveaux habitants ou futurs habitants du quartier sont venus découvrir le Conseil de Quartier ;
- La désignation d'une secrétaire de séance : Marion Bressy ;
- La désignation d'un maître du temps : Philippe Aragon.

### 1. Questions et/ou information des habitantes, habitants participant à la réunion

Les nouveaux participants sont informés que le Conseil de quartier :

- A la possibilité de solliciter l'intervention d'élus ou de représentants de la Mairie afin de recevoir une information sur un sujet identifié ;
- Peut soutenir, techniquement ou financièrement, le montage de projets locaux - dans la mesure où ils ne sont pas du ressort de la Municipalité (Mairie du 20<sup>ème</sup> ou Mairie de Paris).

L'existence de 2 dispositifs d'aide de la Ville de Paris est rappelée :

- COACH-COPRO : pour les projets de rénovation énergétique portés par les copropriétés ;
- COPROASIS : pour les projets de végétalisation ou de captation d'eau pluviale portés par les copropriétés. Un point d'information sur ce dernier dispositif est prévu par la Mairie au printemps.

Une réunion publique d'information autour des Jeux Olympiques et Paralympiques sera organisée par la Préfecture de Police d'ici le mois de juin. Le Conseil de Quartier Gambetta est invité à centraliser ses questions afin de les faire remonter à la Mairie en amont de la rencontre.

### 2. Point sur la création dans la Mairie du 20ème de la Halte de nuit pour des femmes sans abri – *Intervenant : Antoine Alibert, Adjoint au maire en charge des solidarités, des affaires sociales et du plan climat*

Antoine Alibert était venu présenter, lors du conseil de Quartier de juin 2023, le projet d'ouverture d'une halte de nuit dédiée aux femmes sans abri dans les locaux de la Mairie du 20<sup>ème</sup>, gérée par Emmaüs Solidarité. Antoine Alibert présente ce jour, le retour d'expérience depuis l'ouverture de la halte en décembre 2023.

Origine du projet : Lors de la Nuit de la solidarité de janvier 2023, organisée par la Ville de Paris avec le concours d'associations, travailleurs sociaux et bénévoles, environ 200 personnes à la rue dont 30% de femmes ont été recensées dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. La part importante de femmes, en augmentation, a incité la Mairie du 20<sup>ème</sup> à développer une solution d'accueil dédiée. Le projet d'implantation dans les locaux de la Mairie fait suite à l'échec de l'ouverture d'un site dans le quartier Saint Fargeau.

La halte de nuit est située dans le bâtiment de la Mairie, à l'angle rue Belgrand/rue du Japon. Elle ouvre de 19h à 9h et se présente sous la forme d'une salle de repos avec des sièges. Sa capacité est de 20

places, réservées aux femmes. La durée d'accueil est souvent d'une quinzaine de jours, le temps de trouver des solutions d'abri plus pérennes, d'accompagner ces femmes dans différentes démarches pour les aider à sortir de la rue ;

Les personnes sont orientées par le SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation) du Samu Social de Paris et par les maraudes.

La Mairie du 20ème travaille aussi en partenariat avec des associations locales (dont Halte Aide Aux Femmes Battues) et quelques établissements hôteliers volontaires pour des hébergements d'urgence.

A ce jour, les retours sont positifs et l'interaction avec les activités de la Marie est bonne.

Une visite des locaux, de jour, par quelques représentants du Conseil de Quartier est à programmer.

Antoine Alibert souligne par ailleurs le travail de partenariat exemplaire conduit par la Mairie avec le Commissariat de Police du 20ème arrondissement pour favoriser l'écoute et l'accueil des femmes victimes de violences conjugales.

### **3. Validation du compte rendu de la réunion du 8 février**

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### **4. Vote sur la demande d'aide financière de 2000€ pour l'exposition de « La Course des Triporteurs » - Intervenant : Guillaume Le Du, Président de l'Association La Course des Triporteurs**

Le projet vise à promouvoir les mobilités douces et décarbonées et à faire revivre la course populaire de triporteurs, fameuse au début du XXème siècle. Il s'articule autour de 2 axes :

- Course et parade vélos entre la place de la Nation et la porte de Vincennes, le 22 septembre 2024, jour de « Paris Respire » ;
- Une exposition documentée (films, photos d'époque...) pour présenter les 24 éditions passées de la course. Cette exposition serait présentée dans le 12<sup>ème</sup> et dans les 20ème arrondissements, tous deux concernés par l'itinéraire de la course. Pour le 20<sup>ème</sup> arrondissement, le site de l'exposition reste à définir. Le Salon d'Honneur de la Mairie est évoqué par plusieurs participants.

Pour plus d'informations : <https://lacoursedestriporteurs.paris/>

L'Association La Course des Triporteurs, représentée par Guillaume Le Du, sollicite du Conseil de Quartier Gambetta une aide de 2000€ pour la partie exposition uniquement (soit 30% du montant estimé pour l'expo). Un dossier comprenant des devis est fourni à l'appui de cette demande.

Le CQ est informé des aides déjà accordées à ce projet par le CQ Nation Picpus (12<sup>ème</sup>) et le CQ Réunion Père Lachaise (20<sup>ème</sup>).

Guillaume Le Du quitte la salle au moment du vote.

Après discussion sur la conditionnalité d'une partie de l'aide, le CQ Gambetta soumet au vote la participation financière suivante : 1500€ ferme + 500€ si l'exposition se déroule dans le quartier Gambetta. Cette proposition est adoptée à 4 voix contre 1.

### **5. Validation du Règlement Intérieur du Conseil de Quartier Gambetta après examen des modifications proposées**

Le règlement intérieur est relu en séance. De nouvelles modifications sont apportées. Celles-ci visent, notamment à :

- Supprimer toute redite avec les documents évoqués en introduction, tout particulièrement la Charte des Conseils de Quartier à laquelle le Règlement Intérieur doit se conformer en tous points par principe ;
- Désigner sous le terme de « *pôle administratif* », l'équipe issue du Collectif d'animation prenant en charge les tâches administratives du Conseil de Quartier. Une liste non exhaustive de ces tâches est dressée dans le règlement.  
N.B. : Se sont déjà proposés pour faire partie du pôle administratif : Philippe Aragon, Béatrice Kijewski. Pour compléter ce groupe, il est décidé de lancer un appel à candidatures lors de la prochaine réunion, le 11 avril 2024.  
Il sera demandé à Lydie Aparicio de continuer à assurer jusqu' à cette date la gestion de la boîte mails.

Le document ainsi modifié est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

N.B. : Commissions thématiques : les membres présents soulignent la nécessité de créer dès que possible les commissions ad hoc, dont Finance, Evènements etc... Philippe Aragon insiste fortement sur la nécessité de créer une commission « Respect des Valeurs au sein du CQ ». Cela sera proposé et débattu lors de la prochaine réunion, le 11 avril 2024.

## **6. Réponses au questionnaire de l'AMI du 20ème sur les travaux et actions du CQ Gambetta**

Les réponses, préparées lors d'une réunion de travail entre Lydie Aparicio, Françoise Gaborit, Jocelyne Mongellaz et Françoise Mallet, sont approuvées à l'unanimité et peuvent maintenant être transmises à François Hen.

## **7. Examen de la demande d'aide financière de 3500€ pour la 12<sup>ème</sup> édition du Festival Village Borrego du 23/06 au 29/06 – Intervenante : Alexandra Eugenio, Directrice adjointe de l'association Couleurs Brazil**

Faute de temps, ce point n'a pas pu être examiné. Alexandra est invitée à venir le présenter lors de notre prochaine réunion, le 11 avril prochain. Il est demandé à Alexandra de voir, entre-temps, comment intégrer dans le programme du Festival au moins une activité qui aurait lieu dans le périmètre du Conseil de Quartier Gambetta, et dont les habitants de notre quartier pourraient profiter.

## **8. Examen de la demande de financement d'un montant de 380€ pour la brocante du Jardin des Lyanes – Intervenant : Guillaume Le Du, Association Le Jardin des Lyanes.**

Françoise Mallet et Michèle Suran rappellent le réel succès qu'a connu la première édition de cette brocante en 2023. Après avoir pris connaissance du devis, les membres présents votent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 380 Euros pour l'édition 2024 de cet évènement.

## **9. Examen d'une demande de financement pour l'organisation d'une projection en plein air dans la Villa des Lyanes – Intervenant : Guillaume Le ru, Association Le Jardin des Lyanes**

Cette demande sera traitée lors de la prochaine réunion, le 11 avril 2024.

### Récapitulatif des actions à conduire

Qui	Quoi	Echéance
Collectif Animation	Solliciter la Mairie pour l'organisation d'une visite de la Halte de nuit dédiée aux femmes sans -abri ouvert dans les locaux de la Mairie	Sous 1 mois
Collectif Animation	Faire remonter à la Mairie les questions du CQ Gambetta sur l'organisation des JOP dans le 20 <sup>ème</sup> en amont de la réunion de présentation organisée par la Préfecture de Police	Sous 2 mois

### Récapitulatif des engagements financiers votés en séance

Bénéficiaire	Objet	Montant engagé
Association la Course des Triporteurs	Participation à la confection des supports d'exposition	2 000€ (Dont 1500€ ferme et 500€ soumis à condition)
Association Couleurs Brazil	Participation à la 12 <sup>ème</sup> édition du festival Village Borrego	Etude et décisions reportées à la réunion d'avril
Association Le Jardin des Lyanes	Participation aux frais pour la Brocante du Jardin des Lyanes	380€
Association Le Jardin des Lyanes	Participation aux frais d'une projection en plein air à la Villa Des Lyanes	Non décidé
	<b>TOTAL</b>	<b>2380€</b> (Dont 500€ soumis à condition)

**Prochaine réunion** : Jeudi 11 avril 2024, 19.00 – 21.00, à la MVAC (Maison des Associations et de la Vie Citoyenne), 18, Rue Ramus.